RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE REPORT DE LA VENTE AUX ENCHÈRES CONJOINTE QUÉBEC-CALIFORNIE NUMÉRO 1

Ce document sert à fournir de l'information concernant le report de la vente aux enchères conjointe Québec-Californie numéro 1 qui devait avoir lieu le 19 novembre 2014. Il est destiné aux émetteurs et participants qualifiés qui se sont inscrits à la vente aux enchères en question. Les renseignements contenus dans le présent document sont à jour en date du 21 novembre 2014.

INFORMATION GÉNÉRALE

Pourquoi la vente aux enchères conjointe Québec-Californie numéro 1 du 19 novembre a-t-elle été reportée ?

La première vente aux enchères conjointe devait initialement avoir lieu le 19 novembre 2014. Toutefois, en raison de difficultés techniques liées à la plateforme de vente aux enchères, elle a dû être reportée, car certains émetteurs et participants n'ont pu accéder à la plateforme. En vertu de la réglementation californienne, la période pendant laquelle une vente aux enchères peut être suspendue ou différée en raison de problèmes techniques ne peut dépasser une heure. Si, au terme de cette heure, les problèmes techniques observés n'ont pas été résolus, le Québec et la Californie, conjointement avec le surveillant de marché, peuvent reporter la vente aux enchères. Par le report de la vente aux enchères, les gouvernements du Québec et de la Californie veulent s'assurer que l'ensemble des enchérisseurs qualifiés peuvent participer de façon équitable à la vente aux enchères.

À quelle date la vente aux enchères conjointe sera-t-elle reprise ?

La reprise de la vente aux enchères conjointe Québec-Californie numéro 1 aura lieu de 13 h à 16 h, heure de l'Est (de 10 h à 13 h, heure du Pacifique) le 25 novembre 2014.

Un avis à cet effet a été envoyé par courriel aux représentants de comptes des émetteurs et des participants inscrits dans le système CITSS.

La reprise de la vente aux enchères constitue-t-elle une nouvelle vente aux enchères conjointe ?

Non, il ne s'agit pas d'une nouvelle vente aux enchères, mais de la reprise de la vente aux enchères conjointe numéro 1 du 19 novembre dernier.

Les émetteurs et les participants peuvent-ils s'inscrire à la reprise de la vente aux enchères ?

Étant donné qu'il s'agit de la reprise de la vente aux enchères du 19 novembre dernier, il n'y aura pas de nouvelle période d'inscription. Seuls les enchérisseurs qui étaient qualifiés pour participer à la vente aux enchères conjointe du 19 novembre 2014 peuvent participer à la reprise de cette vente aux enchères.

Québec

L'INFORMATION DESTINÉE AUX ENCHÉRISSEURS QUALIFIÉS POUR L'ENCHÈRE DU 19 NOVEMBRE

Faut-il soumettre de nouvelles demandes d'inscription et de nouvelles attestations pour participer à la reprise de la vente aux enchères ?

Ce n'est pas nécessaire. Les demandes d'inscription et les attestations soumises en prévision de la vente aux enchères du 19 novembre sont valides pour la reprise de la vente aux enchères.

Les garanties financières seront-elles retournées ?

Puisque la reprise de la vente aux enchères aura lieu le 25 novembre, les garanties financières actuelles demeurent valides et s'appliqueront pour la reprise de la vente aux enchères. Elles ne seront donc pas retournées.

Les garanties financières peuvent-elles être modifiées ?

Non, les garanties financières ne peuvent être modifiées. Les garanties financières soumises précédemment pour la vente aux enchères conjointe numéro 1 du 19 novembre 2014 seront utilisées pour la reprise de la vente aux enchères.

Les offres doivent-elles être soumises de nouveau ?

Toutes les offres qui ont été soumises dans la plateforme de vente aux enchères pour la vente du 19 novembre 2014 n'ont pas été acceptées et seront supprimées de la plateforme. Toutes les offres doivent être soumises de nouveau durant la reprise de la vente aux enchères.

Où puis-je trouver de l'information additionnelle et poser des questions ?

De l'information additionnelle est accessible sur le site Web du MDDELCC à l'adresse www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/carbone.

SOURCE ET INFORMATION :

Le registraire québécois du SPEDE

Ministère du Développement durable, de l'Environnement

et de la Lutte contre les changements climatiques

registraireqc-spede@mddelcc.gouv.qc.ca

Tél. : 418 521-3868 poste 7074